

Discours par **Carla Dejonghe, Belgique (R, Open Vld), Danemark, Partie I**

Check against delivery - Seul le prononcé fait foi

La mise en œuvre de la Charte au Danemark

Chers collègues,

C'est un plaisir pour moi de vous présenter ce rapport, ainsi que le projet de recommandation portant sur la mise en œuvre de la Charte au Danemark qui ont été adoptés lors de la précédente réunion de la Commission de suivi, le 14 septembre dernier.

Notre visite de suivi au Danemark a lieu du 3 au 5 mai 2022. Il s'agit de la troisième visite de suivi au Danemark depuis la ratification de la Charte en 1988. La précédente remontait à 2012.

La délégation était composée de Xavier Cadoret de France en tant que rapporteur sur la démocratie locale, moi –même étant le rapporteur sur la démocratie régionale, et d'un membre du groupe d'experts indépendants, Tania Groppi.

Au nom de notre délégation, je voudrais tout d'abord remercier la Représentation permanente du Danemark auprès du Conseil de l'Europe et la délégation danoise auprès du Congrès qui ont contribué à la bonne organisation et au bon déroulement de la visite. La délégation danoise nous a également fourni des informations très précieuses sur la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale au Danemark.

Comme toujours dans ce type de visites, nous avons eu un programme chargé qui nous a conduit à rencontrer un grand nombre d'autorités et d'affiner notre perception et notre connaissance de la démocratie locale et régionale au Danemark. J'espère que vous vous en rendrez compte en lisant ce rapport.

Notre programme de rencontres nous a conduit à Copenhague, Vejle [VAILE] et Nyborg. Vous avez le programme détaillé en annexe du rapport donc je ne vais pas m'étendre sur la liste d'interlocuteurs que nous avons rencontrés.

Je dois dire que nous regrettons beaucoup qu'aucun représentant de la ville capitale de Copenhague, n'ait pas pu nous rencontrer. Cette occasion

manquée par les autorités de la ville de nous éclairer sur la situation actuelle à Copenhague est d'autant plus regrettable que la problématique de compétences de cette ville avait fait l'objet de la dernière recommandation du Congrès. Nous espérons que les autorités de la ville seront plus coopératives lors de la prochaine visite de suivi.

D'une manière générale, je dois commencer par dire qu'il existe une véritable culture de démocratie locale au Danemark quant à la mise en œuvre des principes consacrés dans la Charte. Le rapport que nous vous présentons est donc très positif – pour ne pas dire exemplaire – car nous n'avons révélé aucune violation de la Charte, ce qui est assez rare pour être souligné.

En ce qui concerne l'autonomie régionale, il faut savoir qu'en 2007 les régions avaient été exclues du champ d'application de la Charte par les autorités nationales à la suite d'une réforme majeure des collectivités locales. Cette réforme avait pour principal objectif de renforcer la démocratie locale au Danemark, et avait été bien acceptée par le peuple danois, malgré une réduction du nombre des communes. Les nouvelles communes se sont vu accorder de nouvelles compétences jusque-là exercées par les anciens « comtés » qui eux ont été remplacés par cinq régions.

Ces cinq nouvelles régions, bien que dotées de conseils élus, se sont vues allouées des compétences concentrées, principalement, sur le domaine de santé. En outre, elles ne peuvent pas lever des impôts ou disposer de moyens financiers autres que les contributions de l'Etat.

Vous comprenez donc pourquoi les régions, dans leur configuration actuelle, ne sont pas suffisamment autonomes pour pouvoir répondre aux critères de la Charte. Bien évidemment, si le gouvernement danois devait décider d'accorder aux régions la protection de la Charte - ce qui ne semble pas être à l'ordre du jour en ce moment – il faudrait garantir aux régions, au moins, une certaine autonomie fiscale et davantage d'autonomie financière.

Je laisse à mon co-rapporteur, Xavier Cadoret, le soin de poursuivre avec nos conclusions et le projet de recommandation que j'espère vous accueillerez favorablement.

Merci de votre attention.